

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Conseil Municipal du 19 JUILLET 2010

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY

légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de
Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

OBJET :

**RAPPORT ANNUEL
2009 DU
DELEGATAIRE DE
LA GESTION ET DE
L'EXPLOITATION DU
SERVICE PUBLIC
DU CINEMA DANS
LA HALLE AUX
GRAINS - PRISE
D'ACTE**

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, CASTILLO Jean-Claude, GUILHEM Evelyne, BERNARDINI Claude, CATHALA Nicole, CHABBAL Bernard, BATIGNE Brigitte, TIRAND Jean, ZAMAÏ Giovanni, GRIMAUD Gérard, DURAND Claudie, GARRIGUES Michel, HERRAÏZ Nadine, RUIZ Martine, VERDIN Sylvie, CHABERT Sabine, FERREIRA Victor, RUIZ Patricia, ANTOINE Lucie, IMBERT Jean François, LEROY Guilenn, SUBIROS Jean Jacques, MONDRAGON Gérard, AGUT Isabelle

Formant la majorité des Membres en exercices.

Procurations :

M. SOL Philippe donne procuration à M. GREFFIER Philippe
Mme EL KHAZ Sarah donne procuration à Mme ANTOINE Lucie
Mme BESSET Jacqueline donne procuration à M. MAUGARD Patrick
M. TAURINES André donne procuration à M. GARRIGUES Michel
M. ALBAREL Frédéric donne procuration à M. ZAMAÏ Giovanni
Mme BARTHES Chantal donne procuration à M. CASTILLO Jean Claude

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAL EN SERVICE EST
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCACTION CONSEIL
EN DATE DU : 13.07.2010

AFFICHAGE EN DATE
DU : 13.07.2010

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU : 21.07.2010

Délibération N° 123

Empêché : M. ROUVIERE Gérard

Secrétaire : Mme HERRAIZ Nadine

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) a étudié le rapport annuel 2009, présenté par la SARL Les Cinémas du Rouergue, délégataire titulaire de la Délégation de Service Public pour la gestion et l'exploitation d'une activité cinématographique dans la halle aux grains.

Monsieur le Maire présente les principaux commentaires formulés par la Commission Consultative des Services Publics :

- Le rapport annuel fait apparaître clairement que le délégataire respecte ses engagements contractuels tant au niveau de la programmation que des synergies engagées avec le monde local et donc qu'il met en œuvre le politique voulue par la Ville,
- En extrapolant en année pleine les chiffres fournis, on constate que le délégataire a su créer une dynamique qui lui permet de dépasser substantiellement, les objectifs assignés par la Ville sur les points suivants :
 - Nombre de séances : Plus de 500 séances par an contre un engagement de 400,
 - Fréquentation : Entre 80% et 100% de spectateurs en plus qu'initialement prévu (objectif convention DSP : 9.000 spectateurs par an / nombre de spectateurs 2009, sur 4 mois : 6.722)
- Il paraît donc possible de dire que la DSP cinéma fonctionne, dans le contexte contraint qui est le sien, au mieux de ses possibilités.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir prendre acte, conformément aux dispositions prévues à l'article L1411-3 du CGCT, du rapport annuel du délégataire.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES AVOIR DELIBERE,**

PREND ACTE du rapport annuel 2009 du Délégué de Service Public pour l'activité de gestion et d'exploitation d'un cinéma dans la halle aux grains.

ADOpte A L'UNANIMITE


Fait et délibéré en séance les jours, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 19 juillet 2010

Ampliation faite le : **26 JUIL. 2010**
Certifiée exécutoire par réception en
Préfecture le : **22 JUIL. 2010**
Par publication le :
Par délégation, **21 JUIL. 2010**
Le Directeur Général des Services



Hervé ANTOINE



Le Maire,


Patrick MAUGARD

PRÉFECTURE DE L'AUDE
SERVICE DU COURRIER

22 JUIL. 2010

BP 836
11012 CARCASSONNE Cedex